



S AGENCE
NATIONALE
DU **SPORT**

DISPOSITIF CLUBS

« PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX »

CAMPAGNE 2023



SOMMAIRE



01

Cadre général

02

Actions éligibles

03

Informations pratiques

04

Bilan des actions
financées en 2022

05

Calendrier

06

Annexes

01

Cadre général

Contexte

- ▶ À la suite de la campagne 2022 comptabilisant près de **1 800 actions** soutenues et représentant près de **2,8 M€ attribués aux clubs F.F.F.**, la Fédération relance pour la 5^{ème} année consécutive la gestion du dispositif « Projets Sportifs Fédéraux » (PSF) de l'Agence Nationale du Sport (ANS) au profit de ses clubs affiliés.
- ▶ **L'enveloppe FFF PSF dédiée aux clubs est divisée en enveloppes régionales en prenant en compte le nombre de Districts, clubs et licencié(e)s du territoire.** Les Ligues définissent ainsi leur propre politique de répartition des aides sur leur territoire. Les aides sont attribuées dans le cadre d'une Commission Régionale (composée d'élu(e)s et salarié(e)s), sur proposition des Districts après étude des actions au niveau départemental. La FFF recensera l'ensemble des procès verbaux des Commissions Régionales et les transmettra à l'ANS dans le cadre de la transparence de la décision.
- ▶ La Fédération poursuit ainsi la mise en adéquation des attributions de subventions en faveur des projets portés par ses clubs par rapport à ses **priorités de développement**, à savoir :
 - ⊙ **La diversification de ses pratiques**
 - ⊙ **Le développement de la pratique féminine**
 - ⊙ **Le développement du football loisir**
 - ⊙ **La structuration de ses clubs**
 - ⊙ **Le développement du Programme Educatif Fédéral**
 - ⊙ **La dynamisation de l'arbitrage amateur**





Contexte

- ▶ Par ailleurs, les actions suivantes feront l'objet d'une attention particulière :
 - ⊙ **Correction des inégalités sociales et territoriales** en matière d'accès aux pratiques, en particulier en direction de la pratique féminine et des personnes en situation de handicap
 - ⊙ **Renforcement de la lutte contre les dérives** (discriminations, homophobie, radicalisation...) et les violences dans le sport (harcèlement, violences physiques et sexuelles)
 - ⊙ **Actions portées par des clubs issus de territoires prioritaires** (QPV / ZRR)

Conditions d'éligibilité et de financement



Porteurs de projet éligibles au dispositif

**Clubs affiliés à la FFF,
Districts, Ligues**
(hors Corse, Polynésie-Française,
Nouvelle Calédonie,
Saint-Pierre-et-Miquelon
gérés par les instances
déconcentrées de l'Etat)

3

Nombre d'actions déposées

Chaque club pourra solliciter une
subvention **pour 3 actions au
maximum**

Cas des clubs omnisports

Les sections « Football » d'un
club omnisport peuvent déposer
un dossier dans le cadre du
dispositif PSF



Seuils et plafonds de financement

**Aide minimum de 1 500 € par
porteur de projet** (1 000 € pour les
clubs situés en ZRR ou dans une
commune inscrite dans un contrat
de ruralité ou dans un bassin de vie
comprenant au moins 50% de la
population en ZRR)

Le montant d'aide pour chaque
action subventionnée **ne peut pas
dépasser 50% du budget
prévisionnel de l'action**

Conditions d'éligibilité et de financement



Le projet devra s'inscrire impérativement dans un ou plusieurs objectif(s) opérationnel(s) de l'Agence Nationale du Sport
(promotion du sport santé, développement de la pratique, développement de l'éthique et de la citoyenneté),
et dans les 6 axes du plan de développement fédéral « Performance 2024 »
(cités en page 4)



Le dossier devra être déposé
au plus tard le 30 avril 2023
sur la plateforme [Le Compte Asso](#)



Pour être financée sur la
campagne 2023, l'action doit
impérativement avoir commencé
avant le 31 décembre 2023

02

Actions éligibles

2.1 | Promotion du sport santé

DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FOOT EN MARCHANT OU DE FIT FOOT

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place d'une offre de pratique « Foot en marchant » ou « Fit foot » dans le cadre d'une nouvelle section loisir ou au sein d'une section loisir existante



Foot en marchant

Licencié(e) FFF +45 ans H/F, et public sport adapté/handisport H/F



Foot en marchant

Existence d'une section loisir reconnue par la FFF;
10 participant(e)s licencié(e)s loisirs FFF au minimum



Fit foot

Ouvert à tout public licencié H/F ;
Public féminin prioritaire



Fit foot

Existence d'une section loisir reconnue par la FFF;
10 participantes licenciées loisir FFF au minimum (pour la saison en vigueur au moment de l'action)

Organisation d'initiations et/ou d'évènements à destination de nouveaux publics



Foot en marchant

Licencié(e) FFF +45 ans H/F, et public sport adapté/handisport H/F



Foot en marchant

2 évènements au minimum mis en place ; 15 participant(e)s minimum (3 équipes)



Fit Foot

Ouvert à tout public licencié ou non licencié H/F ; Public féminin prioritaire



Fit foot

2 initiations/évènements mis en place au minimum ; 10 participantes minimum (licenciées et non licenciées)



DÉVELOPPEMENT D' ACTIONS DE PRÉVENTION

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place de campagnes de formation aux gestes de premiers secours, de campagnes d'information sur les commotions cérébrales ; sur la lutte contre le dopage, sur la prévention des conduites addictives et sur l'hygiène de vie du sportif (ateliers PEF sur l'hydratation ou l'alimentation)



Licencié(e)s



Nombre de licencié(e)s formé(e)s

Mise en place d'actions de prévention primaire pour réduire les blessures (échauffement structuré à visée préventive), de gestion médico-psychologique des accidents sportifs sur le terrain et de formation aux campagnes médicales



Educateur(trice)s



Nombre d'éducateur(trice)s formé(e)s



2.2 | Développement de la pratique

DÉVELOPPEMENT ET STRUCTURATION DE LA PRATIQUE FÉMININE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place d'actions promotionnelles (journée porte-ouvertes, ...) permettant d'attirer/accueillir de nouvelles licenciées



Non licenciées de tout âge



- Nombre de nouvelles licenciées
- Nombre d'équipes N/N+1
- Participation à l'opération fédérale « Toutes Foot »

Mise en place d'actions pour fidéliser les licenciées



Licenciées de tout âge



- Taux de renouvellement des licences féminines (joueuse, dirigeante, éducatrice)
- Participation à l'opération fédérale « Toutes Foot »

Mise en place de sessions de formations initiales et continues visant à augmenter le nombre d'encadrant(e)s et à améliorer le niveau de compétence



H/F encadrant des équipes féminines ou investi(e)s dans le projet féminin du club



- Nombre d'éducateurs(trices) et de dirigeant(e)s N/N+1
- Nombre de formations suivies
- Participation à l'opération fédérale « Toutes Foot »



DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE FUTSAL

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Création d'une section futsal ou ouverture d'une nouvelle catégorie



U9-Séniors H/F



- 8 licences futsal minimum dans la catégorie (à partir des U9)
- 1 séance hebdomadaire minimum
- Organisation ou participation au minimum à une journée ou ½ journée promotionnelle, et/ou Rentrée du Futsal et/ou Noël du Futsal

Animation d'une section futsal



U9-Séniors H/F



- 8 licences futsal minimum dans la catégorie (à partir des U9)
- 1 séance hebdomadaire minimum
- Organisation ou participation au minimum à une journée ou ½ journée promotionnelle, et/ou Rentrée du Futsal et/ou Noël du Futsal
- Référent Section Futsal ayant suivi à minima le Module « Initiation » Futsal



DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL DANS LE MILIEU SCOLAIRE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place d'actions de découverte et d'initiation du football au sein des écoles primaires



U8-U11 filles-garçons



- Nombre d'interventions d'un(e) éducateur(trice) de club au sein d'une école
- Nombre de conventions « tripartites » signées entre un club, une école et la mairie

Mise en place d'actions de découverte et d'initiation du football au sein des collèges



U12-U15 filles-garçons



- Nombre d'interventions d'un(e) éducateur(trice) de club au sein d'un collège
- Nombre de conventions « tripartites » signées entre un club, un collège et la mairie/département

Mise en place d'actions de découverte et d'initiation du football au sein des lycées



U16-U18 filles-garçons



- Nombre d'interventions d'un(e) éducateur(trice) de club au sein d'un lycée
- Nombre de conventions « tripartites » signées entre un club, un lycée et la mairie/région



DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE PRATIQUE LOISIR*

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Création d'une section Foot Loisir au sein du club via le processus partagé par la FFF/Ligue/District



Tout licencié(e)



- Nombre de licences Loisir dans le club
- Validation de la Section par les instances

Participation à des événements organisés par le District liés à une pratique loisir (critériums, événements promotionnels...)



Tout licencié(e)



Nombre de licencié(e)s prenant part à l'offre de pratique



* Pratiques loisirs : Foot à 11, Foot à 8, Beach Soccer, Futsal, Foot5, Futnet, Golf Foot, Fit Foot, eFoot, Foot en Marchant



DEVELOPPEMENT ET STRUCTURATION DE LA PRATIQUE DES JEUNES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place de journées portes ouvertes et/ou de stages au sein du club



Non-licencié(e)s
(portes-ouvertes)
U6-U13 H/F (stages)



- Nombre de nouveaux licencié(e)s U6-U13 H/F N/N+1
- Nombre de participant(e)s

Elaboration et mise en œuvre d'un projet club pour structurer et développer l'Ecole de Football



Licencié(e)s U6-U13 H/F



- Evolution du nombre de joueur(se)s et taux de fidélisation U6-U13 H/F N/N+1
- Nombre d'équipes engagées sur les plateaux
- Niveau de labellisation atteint



DEVELOPPEMENT DE L'ARBITRAGE

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

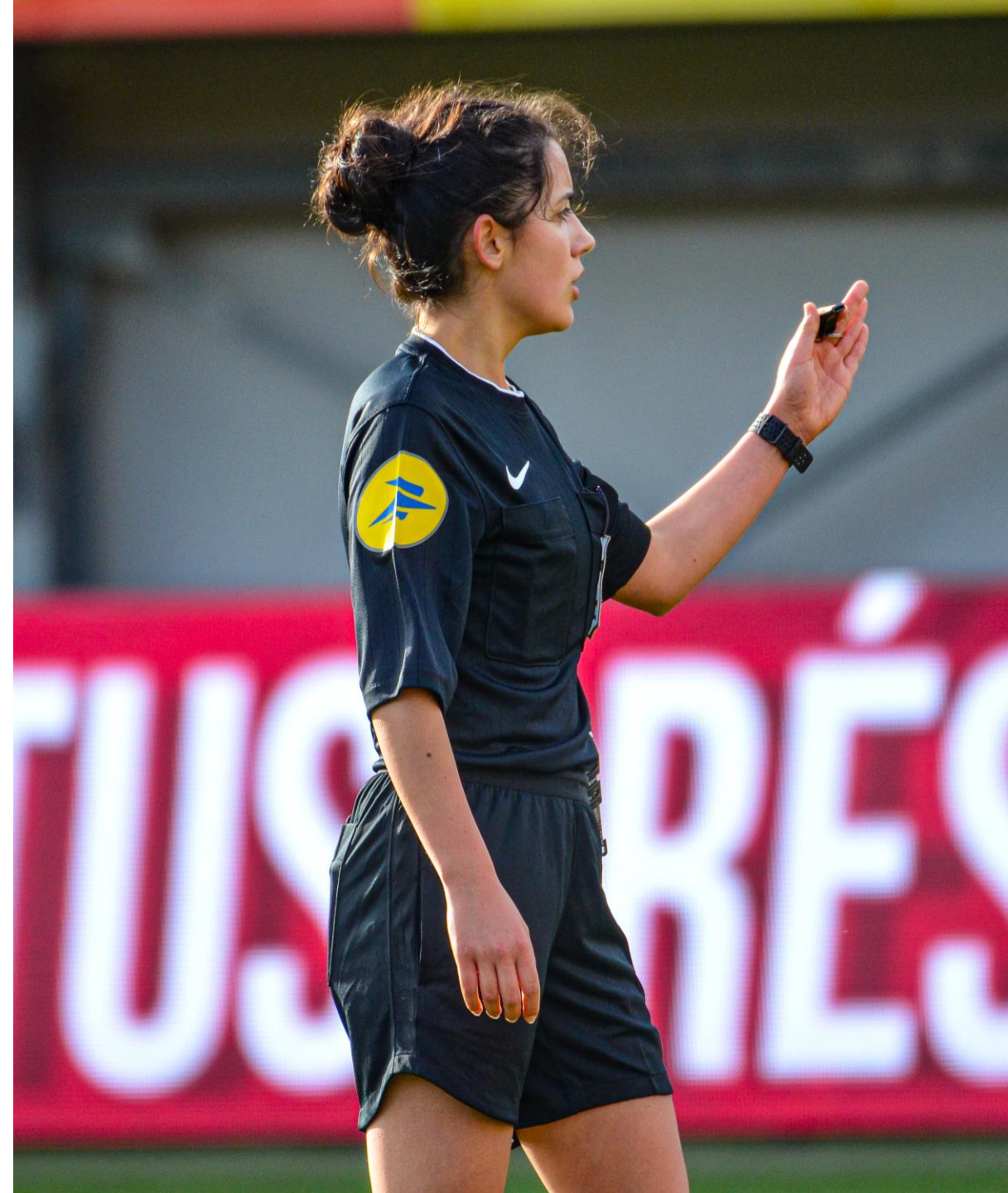
Organisation d'ateliers de sensibilisation à la fonction d'arbitre (quiz vidéo, jeu sur les lois du jeu...)



Licencié(e)s et parents



- Nombre de personnes sensibilisées
- Diminution des actes d'incivilité pendant les matchs



2.3 | Développement de l'éthique et de la citoyenneté

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place d'actions visant à développer la gestion éco-responsable du club, en lien avec le guide pratique « mon club de football éco-responsable »



Dirigeant(e)s, éducateur(trice)s, licencié(e)s, parents et acteur(trice)s de l'écosystème du club



- Nombre de personnes impactées
- Selon le sujet :
 - Mesure de la réduction des déchets
 - Economie d'énergie
 - Kms parcourus en covoiturage / mobilité douce ou active
 - Etc...

Mise en place d'actions visant à sensibiliser à l'éco-responsabilité au sein du club et/ou sur un événement, en lien avec le PEF ou des partenaires experts



U8-U15 H/F



- Nombre de personnes impactées
- Collaboration avec des partenaires experts
- Nombre d'actions ponctuelles organisées
- Mise en place d'un système d'évaluation d'impact (questionnaire) sur le tri des déchets, le comportement des licenciés...



LE FOOTBALL COMME OUTIL D'INSERTION

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place d'actions visant à proposer une pratique inclusive et partagée du football



- Toute population éloignée (mineurs ou majeurs) d'une pratique en clubs FFF
- Mineurs isolés, réfugiés, demandeurs d'asile
- Personnes sans domicile fixe,
- Personnes domiciliées en territoires prioritaires (QPV, ZRR..)
- Personnes handicapées (mental, physique)
- Personnes sous main de justice



- Concours et soutien d'experts et partenaires (comités locaux de la FFSA/FFH, associations d'experts, collectivités, services de l'Etat...)
- Utilisation des fiches PEF/vidéos de la Charte d'Ethique et de Déontologie pour l'organisation de l'action
- Lien avec les programmes Paris 2024 (ex : Semaine Olympique et Paralympique)

Mise en place d'actions permettant l'épanouissement des licencié(e)s par l'engagement citoyen, l'ouverture civique, la découverte culturelle, le lien intergénérationnel, la solidarité, la rencontre avec des entreprises...



Tout licencié(e)



- Collaboration avec des associations et partenaires institutionnels « experts »



DEVELOPPEMENT DE PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mise en place de créneaux de soutien scolaire auprès de ses licencié(e)s au sein du club



U8-U19 F/G



- Nombre de créneaux de soutien scolaire mis en place
- Nombre de licencié(e)s participants
- Inscription au dispositif « Puissance Foot »



PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DU PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Organisation d'ateliers/animations permettant de faire vivre le Programme Educatif Fédéral dans le club et/ou auprès des licencié(e)s



U6-U19 H/F



- Engagement du club dans le dispositif
- Nombre d'actions mises en place et remontées sur le site internet dédié
- Résultat du club au Challenge National PEF



RENFORCER LE « VIVRE ENSEMBLE » : PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place d'actions de prévention et/ou de réparation contre tout comportement discriminatoire



Tout licencié(e)



- Collaboration avec des associations expertes et des acteurs institutionnels (Forces de l'ordre, etc...)
- Activation des outils de la FFF (par exemple : Programme Educatif Fédéral)

Mise en place d'actions relatives à la protection des licencié(e)s contre les maltraitances (harcèlement, violences sexuelles, bizutage, abus,...)



Licencié(e)s et
parents



- Collaboration avec des associations expertes et des acteurs institutionnels
- Activation des outils de la FFF (par exemple : Programme Educatif Fédéral)



Protégeons
nos
licenciés

LA FFF ET L'ENSEMBLE DES CLUBS AMATEURS S'ENGAGENT
POUR LA PROTECTION DES LICENCIÉS ET LEUR PRISE EN CHARGE
EN S'APPUYANT SUR UN RÉSEAU D'EXPERTS.

01 73 038 442
LIGNE DÉDIÉE AUX LICENCIÉS DE LA FFF



#MARQUER
DEMAIN

ENGAGEMENT BENEVOLE ET FEMINISATION DE L'ENCADREMENT

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Création et/ou animation d'un collectif de bénévoles au sein du club



Joueur(euse)s du club et familles



- Nomination d'un animateur du collectif
- Nombre de licences « volontaires » signées (+10% minimum)

Mise en place d'actions visant à promouvoir l'activité du club auprès de publics ciblés dans le but de recruter des bénévoles



Etudiant(te)s, actif(ve)s, retraité(e)s



- Nombre de personnes sensibilisées lors des actions menées (+10% minimum)
- Nombre de nouveaux licencié(e)s (dirigeant(e)s, volontaires,...) (+10% minimum)

Mise en place d'actions visant à intégrer des femmes dans l'encadrement d'équipes et dans l'organisation du club



Femmes dirigeantes de tout âge



- Nombre de femmes participant aux formations proposées par les instances (+10% minimum)
- Diversification de l'offre de missions proposées aux femmes
- Evolution positive du nombre de femmes intégrées dans le Comité Directeur du club



03

Informations pratiques

Bonnes pratiques pour déposer un dossier



Une guide d'utilisation de l'outil en ligne « Le Compte Asso » pour vous guider dans la saisie de votre demande de subvention (voir en annexe)



Renseigner/Mettre à jour les informations de l'association (pensez à vérifier que votre RIB est bien à jour sur la plateforme « Le Compte Asso » et au nom exact de l'association)



Des informations à saisir impérativement afin que votre dossier soit instruit par les instances fédérales :

- ⊙ Numéro d'affiliation
- ⊙ Code de votre Territoire / Ligue régionale (voir en annexe)
- ⊙ Dispositif fédéral de rattachement de l'action (menu déroulant)

Bonnes pratiques pour déposer un dossier

- ▶ Des **dépenses non subventionnables** à exclure de votre projet



- ⊙ Construction/rénovation d'infrastructures lourdes
- ⊙ Emploi/apprentissage
- ⊙ Frais pédagogiques d'une formation d'éducateur(trice)s ou de dirigeant(e)s déjà pris en charge par le F.A.F.A.

- ▶ **Le bilan de vos actions subventionnées en 2022 à envoyer parallèlement**



Dans le cas où vous avez bénéficié d'une subvention ANS en 2022, le bilan de votre action devra être saisi de manière dématérialisée sur le Compte Asso avant le 30 juin 2023 (cf partie 04)

Aucune action ne pourra être reportée à l'année suivante.

- ▶ **Un unique dossier par porteur de projet avec 1, 2 ou 3 action(s)**



Si vous souhaitez déposer plusieurs actions, il vous suffit de créer un seul et unique dossier sur le Compte Asso et les déposer dans celui-ci. Pour rappel, le **nombre d'actions pouvant être subventionnée est limité à trois**.

- ▶ **Qui contacter en cas de question ?**



Nous vous invitons à vous rapprocher de votre District pour toute question.

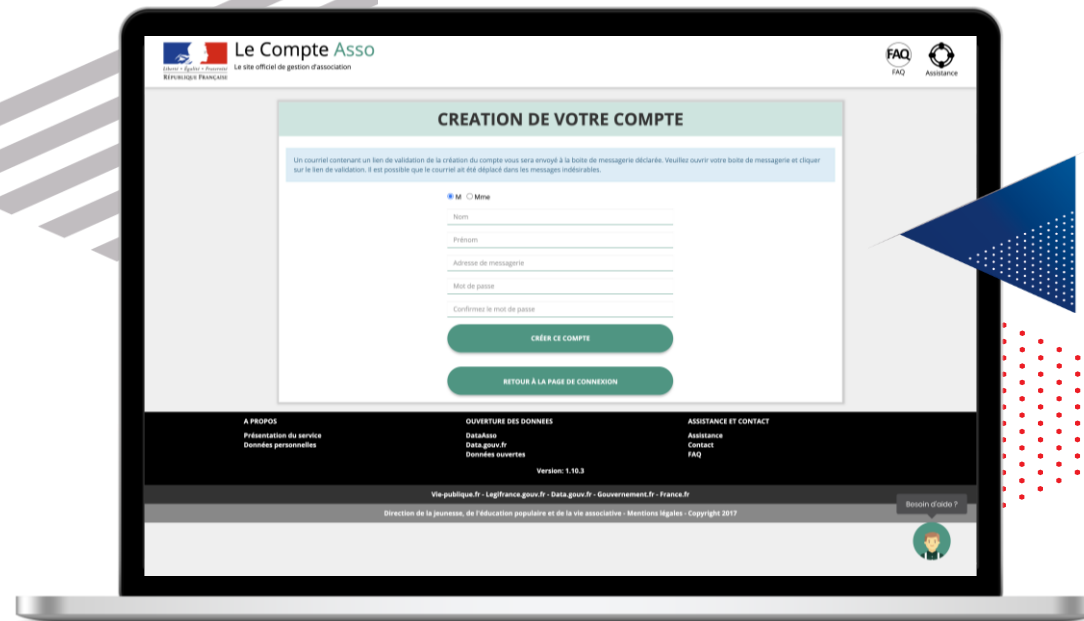
04

Bilan des actions financées en 2022

4.1 | Justifier ses actions de la campagne 2022

RAPPEL : un compte-rendu financier doit être rempli pour chaque action financée

Situation 1 : action totalement réalisée



The screenshot displays the 'Le Compte Asso' website interface for account creation. The page title is 'CREATION DE VOTRE COMPTE'. A message states: 'Un courriel contenant un lien de validation de la création du compte vous sera envoyé à la boîte de messagerie déclarée. Veuillez ouvrir votre boîte de messagerie et cliquer sur le lien de validation. Il est possible que le courriel ait été déplacé dans les messages indésirables.' Below this, there are input fields for 'M. / Mme', 'Nom', 'Prénom', 'Adresse de messagerie', and 'Mot de passe', followed by a 'Confirmez le mot de passe' field. Two buttons are visible: 'CRÉER CE COMPTE' and 'RETOUR À LA PAGE DE CONNEXION'. The footer contains navigation links for 'À PROPOS', 'OUVERTURE DES DONNÉES', and 'ASSISTANCE ET CONTACT', along with version information and legal notices.

Vous devez déposer directement le compte-rendu financier de façon dématérialisée sur **« Le Compte Asso » avant le 30 juin 2023.**

Situation 2 : action ayant débuté avant le 31 décembre 2022, qui est en cours de réalisation et qui se terminera avant le 30 juin 2023

- ▶ Vous devez déposer directement le compte-rendu financier de façon dématérialisée sur **« Le Compte Asso » avant le 30 juin 2023.**

Situation 3 : action non réalisée en 2022

- ▶ Vous devez l'indiquer dans **le compte-rendu financier dématérialisé sur « Le Compte Asso », en répondant « non » à la question « Ce projet a-t-il été réalisé ? » avant le 30 juin 2023.**




Une demande de reversement* totale de l'aide vous sera alors adressée par l'Agence Nationale du Sport.



4.2 | Bien remplir le compte-rendu financier

Compléter le compte-rendu financier

Le compte-rendu financier de votre action est à compléter de manière dématérialisée sur Le Compte Asso. Voici les étapes à suivre pour le **remplir de la bonne manière** :

1. Se connecter sur Le Compte Asso
2. Se rendre sur « Saisir les comptes-rendus financiers »
3. Cliquer sur le logo : 
4. Indiquer si le projet a été réalisé ou pas. Si le projet n'a pas été réalisé, s'arrêter là.
5. Décrire la mise en œuvre de l'action réalisée
6. Renseigner les informations relatives au public bénéficiaire
7. Indiquer les dates et lieux de réalisation
8. Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés (*voir pages suivantes*)
9. Indiquer le montant réalisé dans le cadre de l'action ainsi que le budget réalisé
10. Remplir la partie « Annexe »
11. Renseigner la partie « Représentant légal et signature »
12. Transmettre le compte-rendu

Pour vous aider, vous retrouverez en ligne le guide Le Compte Asso « Saisir son compte rendu financier »

Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

L'objectif de cette partie est de mesurer la réussite du projet à l'aide d'indicateurs que vous devrez renseigner sur votre compte-rendu financier. Voici les indicateurs pour l'axe « Sport-Santé » de la campagne 2022 :

Thématiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance
Développement offre de Foot en Marchant	Mise en place d'une offre de pratique « Foot en marchant dans le cadre d'une nouvelle section loisir ou au sein d'une section loisir existante	Cibles : Licencié(e) FFF +45 ans H/F, et public sport adapté/handisport H/F Indicateurs : Existence d'une section loisir reconnue par la FFF; 10 participant(e)s licencié(e)s loisirs FFF au minimum
	Organisation d'initiations et/ou d'évènements de découverte à destination de nouveaux publics	Cibles : Licencié(e) FFF +45 ans H/F, et public sport adapté/handisport H/F Indicateurs : 2 évènements au minimum mis en place ; 15 participant(e)s minimum (3 équipes)
Développement offre de Fit Foot	Mise en place d'une offre de pratique « Fit Foot » dans le cadre d'une nouvelle section loisir ou au sein d'une section loisir existante	Cibles : Ouvert à tout public licencié H/F ; Public féminin prioritaire Indicateurs : Existence d'une section loisir reconnue par la FFF; 10 participantes licenciées loisir FFF au minimum (pour la saison en vigueur au moment de l'action)
	Organisation d'initiations et/ou d'évènements de découverte à destination de nouveaux publics	Cibles : Ouvert à tout public licencié ou non licencié H/F ; Public féminin prioritaire Indicateurs : 2 initiations/évènements mis en place au minimum ; 10 participantes minimum (licenciées et non licenciées)
Développement d'actions de prévention	Mise en place de campagnes de formation aux gestes de premiers secours, de campagnes d'information sur les commotions cérébrales ; sur la lutte contre le dopage, sur la prévention des conduites addictives et sur l'hygiène de vie du sportif (ateliers PEF sur l'hydratation ou l'alimentation)	Cibles : Licencié(e)s Indicateurs : Nombre de licencié(e)s formé(e)s
	Mise en place d'actions de prévention primaire pour réduire les blessures (échauffement structuré à visée préventive), de gestion médico-psychologique des accidents sportifs sur le terrain et de formation aux campagnes médicales	Cibles : Educateur(trice)s Indicateurs : Nombre d'éducateur(trice)s formé(e)s

Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

Voici les indicateurs pour l'axe « Développement de la pratique » de la campagne 2022 :

Thématiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance
Développement et structuration de la pratique féminine	Mise en place d'actions promotionnelles (journée porte-ouvertes, ...) pour augmenter le nombre de pratiquantes	Cibles : Non licenciées de tout âge Indicateurs : Nombre de nouvelles licenciées ; Nombre d'équipes N/N+1 ;
	Mise en place de sessions de formations visant à augmenter le nombre d'encadrant(e)s et à améliorer le niveau de compétence	Cibles : H/F encadrant des équipes féminines ou investis dans le projet féminin du club Indicateurs : Nombre d'éducateurs(trices) et de dirigeants/es N/N+1
	Elaboration et mise en œuvre d'un projet club pour structurer et développer l'Ecole Féminine de Football	Cibles : U6-Séniors H/F Indicateurs : 8 licencié(e)s dans la catégorie avec licence spécifique pour tous ; 1 séance hebdomadaire sur la saison
Développement de la pratique Futsal	Création d'une section futsal ou ouverture d'une nouvelle catégorie (jeunes, enfants, féminine)	Cibles : U9-Séniors H/F Indicateurs : 8 licences futsal minimum dans la catégorie (à partir des U9) ; 1 séance hebdomadaire minimum ; Organisation ou participation au minimum à journée ou ½ journée promotionnelle, et/ou Rentrée du Futsal et/ou Journée Nationale Futsal
Développement du football en milieu scolaire	Mise en place d'actions de découverte et d'initiation du football au sein des écoles primaires	Cibles : U8-U11 filles-garçons Indicateurs : Nombre d'interventions d'un(e) éducateur(trice) de club au sein d'une école ; Nombre de convention « tripartite » signée entre un club, une école et la mairie
	Mise en place d'actions de création de passerelle entre le club et l'école de proximité	Cibles : U8-U11 filles-garçons Indicateurs : Nombre d'interventions d'un(e) éducateur(trice) de club au sein d'une école ; Nombre de convention « tripartite » signée entre un club, une école et la mairie

Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

Voici les indicateurs pour l'axe « Développement de la pratique » de la campagne 2022 :

Thématiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance
Développement d'une offre de pratique loisir	Création d'une section Foot Loisir au sein du club via le processus partagé par la FFF/Ligue/District	<p>Cibles : Dirigeant(e)s et éducateur(trice)s</p> <p>Indicateurs : Nombre de licences Loisir dans le club ; Validation de la Section par les instances</p>
	Participation à des événements organisés par le District liés à une pratique loisir (critériums, événement promotionnel...)	<p>Cibles : Tout licencié(e)</p> <p>Indicateurs : Nombre de licencié(e)s prenant part à l'offre de pratique</p>
Développement et structuration de la pratique des jeunes	Mise en place de journées portes ouvertes et/ou de stages au sein du club	<p>Cibles : Non-licencié(e)s (portes-ouvertes) ; U6-U13 H/F (stages)</p> <p>Indicateurs : Nombre de nouveaux licencié(e)s U6-U13 H/F N/N+1 ; Nombre de participant(e)s</p>
	Elaboration et mise en œuvre d'un projet club pour structurer et développer l'Ecole de Football	<p>Cibles : Licencié(e)s U6-U13 garçons</p> <p>Indicateurs : Evolution du nombre de joueur(se)s et taux de fidélisation U6-U13 H/F N/N+1 ; Nombre d'équipes engagées sur les plateaux ; Niveau de labellisation atteint</p>
Développement de l'arbitrage	Organisation d'ateliers de sensibilisation à la fonction d'arbitre (quiz vidéo, jeu de lois...)	<p>Cibles : Licencié(e)s et parents</p> <p>Indicateurs : Nombre de personnes sensibilisées ; Diminution des actes d'incivilité pendant les matchs</p>

Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

Voici les indicateurs pour l'axe « Développement de l'éthique et de la citoyenneté » de la campagne 2022 :

Thématiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance
Engagement environnemental	Mise en place d'actions visant à développer la gestion éco-responsable du club, en lien avec le guide pratique « mon club de football éco-responsable »	<p>Cibles : Dirigeant(e)s, éducateur(trice)s, licencié(e)s, parents et acteur(trice)s de l'écosystème du club</p> <p>Indicateurs : Nb personnes impactées ; Mesure de la réduction des déchets ; Economie d'énergie ; Kms parcourus en covoiturage / mobilité douce ou active ; etc...</p>
	Mise en place d'actions visant à sensibiliser à l'éco-responsabilité au sein du club et/ou sur un événement, en lien avec le PEF ou des partenaires experts	<p>Cibles : U8-U15 H/F</p> <p>Indicateurs : Nb personnes impactées ; Collaboration avec des partenaires experts ; Nb actions ponctuelles organisées ; Mise en place d'un système d'évaluation d'impact (questionnaire)</p>
Le football comme outil d'insertion	Mise en place d'actions structurantes ou événements visant à proposer une pratique inclusive et partagée comme outil de cohésion et d'animation des territoires	<p>Cibles : Personnes ayant le statut de réfugié(e)s, mineur(e)s non accompagné(e)s, migrants, demandeurs d'asile ; Personnes sans domicile fixe ; Personnes domiciliées en territoires carencés (ZRR, QPV, QRR) ; Personnes souffrant d'un handicap physique, mental ou sensoriel</p> <p>Indicateurs : Concours et soutien d'experts et partenaires (comités locaux de la FFSA/FFH, associations d'experts, collectivités, services de l'Etat...) ; Utilisation des fiches P.E.F/vidéos de la Charte d'Ethique et de Déontologie; Lien avec les programmes Paris 2024 (ex : Semaine Olympique)</p>
Développement de programmes d'accompagnement scolaire	Mise en place de créneaux de soutien scolaire auprès de ses licencié(e)s au sein du club	<p>Cibles : U8-U13 F/G</p> <p>Indicateurs : Nombre de créneaux de soutien scolaire mis en place ; Nombre de licencié(e)s participants ; Inscription au dispositif « Puissance Foot »</p>

Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

Voici les indicateurs pour l'axe « Développement de l'éthique et de la citoyenneté » de la campagne 2022 :

Thématiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance
Promotion et développement du Programme Éducatif Fédéral	Organisation d'ateliers/animations permettant de faire vivre le Programme Éducatif Fédéral dans le club et/ou auprès des licencié(e)s	Cibles : U6-U19 H/F Indicateurs : Engagement du club dans le dispositif ; Nombre d'actions mises en place et remontées sur le site internet dédié ; Résultat du club au Challenge National PEF
	Organisation d'animations/d'événements permettant l'épanouissement des licencié(e)s par la citoyenneté, l'ouverture civique, la découverte culturelle, le lien intergénérationnel ou la solidarité	Cibles : Tout licencié(e) Indicateurs : Collaboration avec des associations et partenaires institutionnels « experts »
Renforcer le "vivre-ensemble": prévenir et accompagner	Mise en place d'actions de prévention et/ou de réparation contre tout comportement discriminatoire	Cibles : Tout licencié Indicateurs : Collaboration avec des associations expertes comme la LICRA (lutte contre le racisme et prévention de la radicalisation), FOOT ENSEMBLE (lutte contre les discriminations), LE TRIMARAN (lutte contre les violences) et les acteurs institutionnels (dont les Forces de l'ordre)
	Mise en place d'actions relatives à la protection des licencié(e)s contre les maltraitances (harcèlement, violences sexuelles, bizutage, abus,...)	Cibles : Licencié(e)s et parents Indicateurs : Collaboration avec des associations expertes comme le Comité Ethique et Sport, partenaire expert de la FFF ; Utilisation des fiches PEF dédiées au sujet et vidéo Intégrité de la Charte d'Ethique et de Déontologie du football
Encadrement bénévole et féminisation de l'encadrement	Création et/ou animation d'un collectif de bénévoles au sein du club	Cibles : Joueur(euse)s du club et familles Indicateurs : Nomination d'un animateur du collectif ; Nombre de licences « volontaires » signées (+10% minimum)
	Mise en place d'actions visant à promouvoir l'activité du club auprès de publics ciblés dans le but de recruter des bénévoles	Cibles : Etudiant(te)s, actif(ve)s, retraité(ée)s Indicateurs : Nombre de personnes sensibilisées lors des actions menées (+10% minimum) ; Nombre de nouveaux licencié(e)s (dirigeant(e)s, volontaires,...) (+10% minimum)
	Mise en place de sessions de formations visant à augmenter le nombre de dirigeantes et à aider la prise de responsabilités dans le club	Cibles : Femmes dirigeantes de tout âge Indicateurs : Nombre de femmes participant aux formations proposées par les instances (+10% minimum) ; Evolution positive du nombre de femmes intégrées dans le Comité Directeur du club

Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

Pour remplir les indicateurs de performance sur Le Compte Asso, vous devez suivre les étapes mentionnées ci-dessous et **ajouter les indicateurs d'évaluation** liés à votre action disponibles aux pages précédentes.

Evaluation des objectifs réalisés

Objetifs - Pérenniser les actions entreprises sur les 4 écoles afin de mettre en valeur le processus du projet (d'ici 3 ans les élèves touchés en CE2 seront en CM2 et bénéficieront du cycle d'apprentissage SAVOIR CIRCULER) - Pérenniser les actions entreprises auprès des deux écoles de secteur QPV en 2019-2020 - Développer le projet en intégrant 6 nouvelles écoles - Développer le territoire de Facton en impliquant des écoles de milieu Urbain, Urbain QPV, Rural et Rural ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) - Intégrer les actions savoir Rouler et Savoir Circuler en partenariat avec l'IME de Laon et l'association ASPIE RATION au projet SAVOIR ROULER à VELO

Indicateurs au regard des objectifs - Parcours test en début de projet (état des acquis) - Réalisation des sorties Finales sur un trajet symbolique de l'utilisation du vélo comme mobilité douce du quotidien - Remise de l'Attestation SAVOIR ROULER à VELO aux jeunes ayant réalisé cette sortie.

Les objectifs du projet ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?


Veuillez renseigner le champ commentaires.

Aucun indicateur référencé dans le projet de la demande de subvention

Barre	Intitulé	Minimum obtenu	Maximum obtenu	Réalisé	Actions
Indicateur n°1	Intitulé de l'indicateur			Résultats obtenus	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

ENREGISTRER

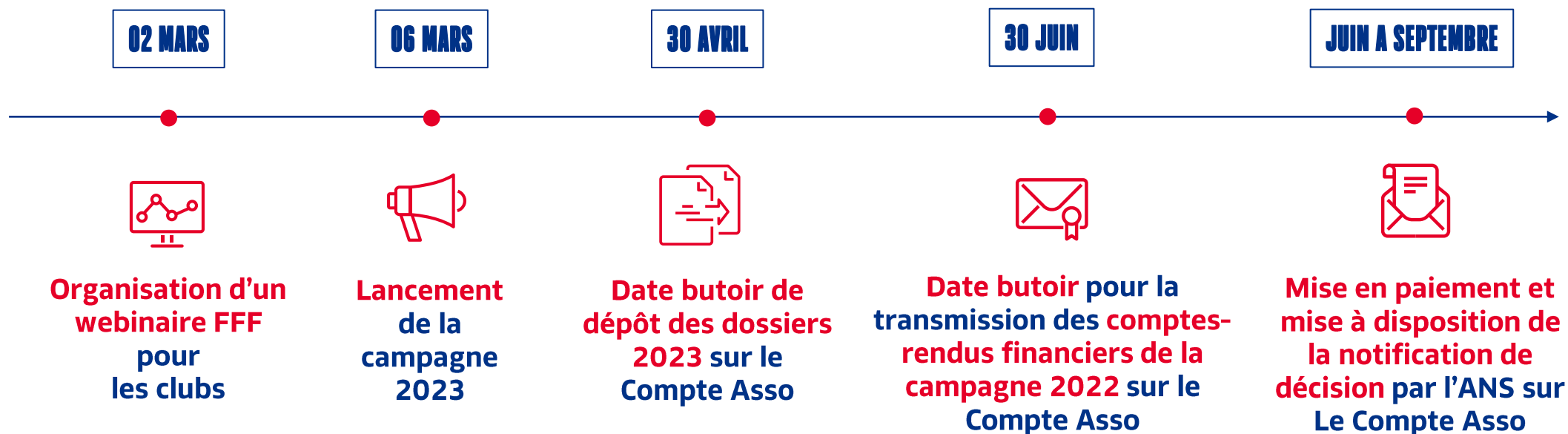
Besoin d'aide ?

- 1 Renseignez si les objectifs de l'action ont été remplis au regard des indicateurs définis.
- 2 Vous pouvez ajouter des indicateurs d'évaluation du projet en cliquant sur  et renseignez les valeurs.
- 3 Sauvegardez les informations renseignées en cliquant sur le bouton « Enregistrer ».

05

Calendrier

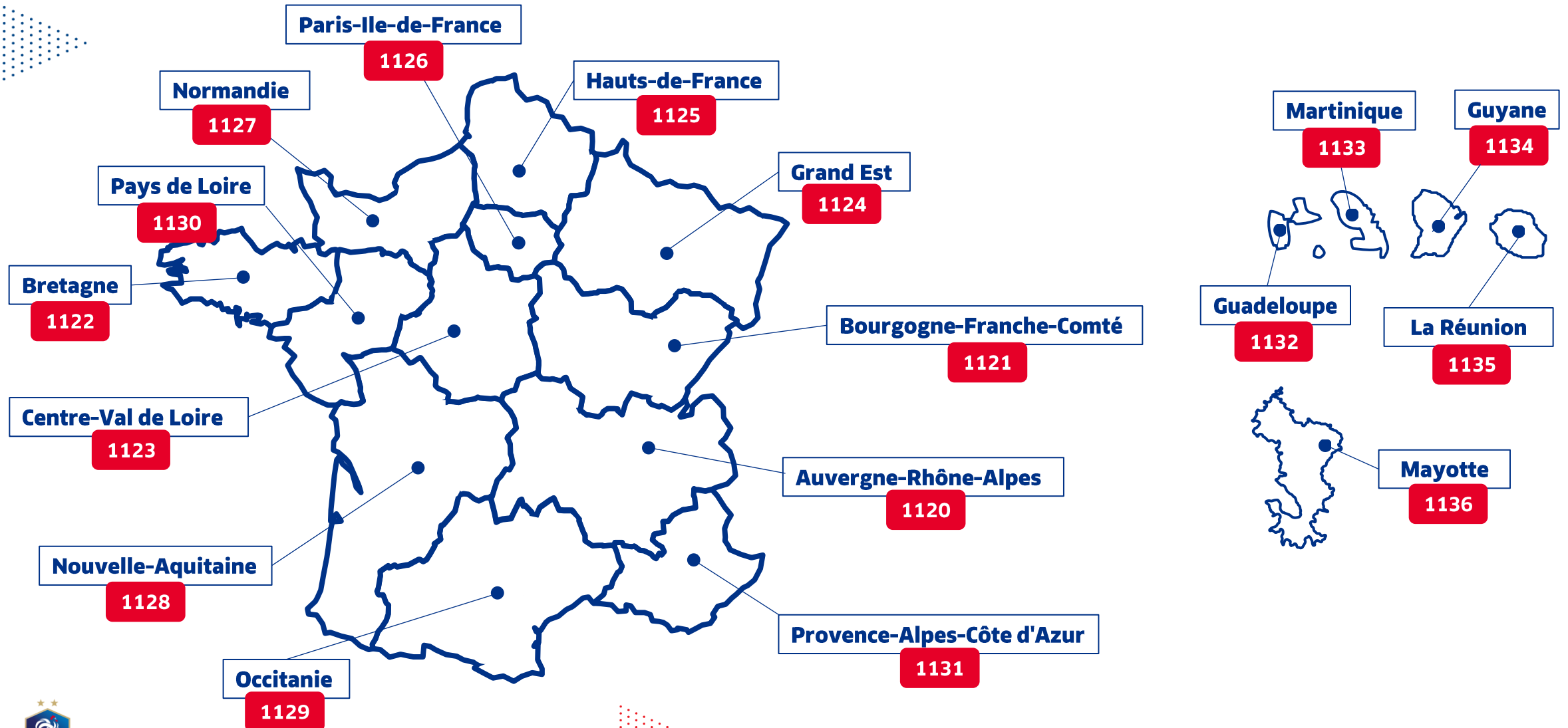
Calendrier 2023



06

Annexes

Annexe – Codes de subvention pour déposer un dossier



Annexes

- ▶ Guide d'utilisation de la plateforme « Le Compte Asso » - Créer son compte :
https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/2023-03/2023_Guide_LCA_Cr%C3%A9er_son_compte_Association.pdf
- ▶ Guide d'utilisation de la plateforme « Le Compte Asso » - Compléter la partie administrative :
https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/2023-03/2023_Guide_LCA_Compl%C3%A9ter_les_informations_administratives_Association.pdf
- ▶ Guide d'utilisation de la plateforme « Le Compte Asso » - Faire une demande PSF :
https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/2023-03/2023_Guide_LCA_Faire_une_demande_PSF.pdf
- ▶ Guide d'utilisation de la plateforme « Le Compte Asso » - Joindre un document à un dossier incomplet :
https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/2023-03/2023_Guide_LCA_Joindre_un_document_%C3%A0_un_dossier_incomplet.pdf
- ▶ Guide d'utilisation de la plateforme « Le Compte Asso » - Saisir son compte-rendu financier 2022 :
https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/2023-03/2023_Guide_LCA_Saisir_son_Compte_Rendu_Financier.pdf